

---

10. Que pensez-vous sur ce que le gouvernement devrait rester fidèle à ses engagements envers les personnes qui ont fait ces placements ou autrement ; et quel effet considérez-vous que des changements soudains et constants auraient sur une branche de commerce dont les ramifications sont maintenant si étendues dans la colonie et qui rapporte un si grand revenu au gouvernement ; et la foi commerciale du pays ne serait-elle pas ébranlée, si en toute circonstance, pour obéir à la volonté populaire, le gouvernement sacrifiait les intérêts d'un individu quelconque au profit d'un autre ?—Je considère que le gouvernement est lié à faire tout ce qu'il peut pour maintenir les placements déjà faits, mais à ne pas empêcher la concurrence relativement aux circonscriptions forestières nouvelles ou non exploitées.

---

Québec : Imprimé par Lovell et Lamoureux, Rue La Montagne.